

## MOTION DU CSD SPI

Le Conseil scientifique de département des sciences pour l'ingénieur du CNRS , composante du Comité national de la recherche scientifique, réuni le 6 mai 2003, tient à réagir très vivement face à la situation budgétaire actuelle du CNRS, et plus généralement de la recherche publique Française, due à la baisse considérable des crédits publics au CNRS depuis le vote du budget primitif du CNRS 2002 (- 34 % hors salaires au 15 mars 2003). Malgré les déclarations du 9 avril 2003 de Madame la Ministre de la Recherche annonçant la suppression de « la réserve de précaution et d'innovation » (plus communément appelé « gel » dans la communauté scientifique) qui hypothéquait jusqu'ici la part du budget 2003 non annulé, le Ministère du Budget vient d'annoncer, le 3 mai 2003, un nouveau gel de 172 M€ des crédits de report 2002 au CNRS.

La situation financière pour l'année en cours est très alarmante et met gravement en cause la réalisation de projets montés en partenariat, avec notamment des collectivités territoriales, d'autres ministères et des industriels. Plus généralement, cette situation met en péril la compétitivité de la recherche publique française.

Plus grave encore est peut-être la situation en matière d'emploi de jeunes scientifiques. Cette année, le CNRS va voir, pour la première fois, ses effectifs de chercheurs diminuer, les recrutements ne compensant pas les départs. Les perspectives pour l'année prochaine sont, de plus, extrêmement préoccupantes (menace de ne remplacer qu'un départ à la retraite sur deux l'année prochaine).

La confiance entre les différents acteurs de la recherche française est donc fortement affectée, comme l'est celle entre les chercheurs et une politique qui va à l'encontre de tous les engagements pris sur la priorité nationale pour la recherche ainsi qu'à l'encontre des engagements de la nation dans la construction européenne. C'est l'avenir de la place de la France dans la communauté internationale de la recherche et du développement qui est en jeu.

Le Conseil scientifique de département des sciences pour l'ingénieur du CNRS s'associe aux sections du Comité national, au Conseil scientifique et au Conseil d'administration du CNRS pour lancer un cri d'alarme. Il demande instamment l'annulation du gel de crédits annoncé et le maintien du potentiel humain au CNRS. Ses membres participeront activement à la session plénière du Comité national, le 30 juin 2003, pour contribuer, au-delà des péripéties budgétaires présentes, à mettre en perspective les besoins actuels de la recherche fondamentale au service du développement humain.

**Motion votée à l'unanimité le 6 mai 2003**